

PROTOCOLE DE ROUEN NORD



Si harcèlement à caractère sexuel: contacter immédiatement l'AS et

l'infirmier scolaire

Dans les 2 semaines, suivi sur 6 à 8 semaines

6 à 8 semi.



Fraternité

Dans les 2 semaines

Dans les 12 à 48h

Harcèlement écarté ⇒ gérer l'apaisement Action pédagogique en classe, cycle, école Organiser un **suivi** ponctuel des élèves concernés

Suspicion de harcèlement

Recueillir la parole du ou des élèves concernés, séparément (victime potentielle, Auteur(s) présumé(s) et témoins si identifiés

Communiquer avec les familles concernées

Communiquer avec PE, RASED, médico-social et Périscolaire

Utiliser la grille de signaux faibles pour déterminer la nature de la situation.

Si doute, contacter le

groupe ressource

caroline.tocqueville@ac-normandie.fr

Enseignant Référent pour les Usages

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Directrice école élémentaire Rameau marie-laure.seguy@ac-normandie.fr

cyril.dumont@ac-normandie.fr

frederic.vaas@ac-normandie.fr

Eric Bellini, membre du RASED

eric.bellini@ac-rouen.fr

Conseillère Pédagogique

Caroline Tocqueville,

de Circonscription

Cvril Dumont.

du Numérique

Frédéric Vaas,

Marie-Laure Séguy,

Présence de signaux faibles ou forts = situation avérée

Communiquer avec les PE, le RASED, médico-social

Réaliser un fait établissement (niveau 2 ou 3)

Informer l'IEN

Suivi réguliers des élèves Communiquer avec les familles concernées

Si Cyber harcèlement : protocole + numéro national



Partenaires possibles : Conseil Local de Prévention de la Délinquance / EMS / Police/ Justice / Mairie (Périscolaire) / « Réussite Educative »

Communiquer avec les familles concernées

Définir un plan d'action*